



Italiens en Allemagne

Secret.  
-----

# Extrait du Procès-Verbal

de la

## séance du Conseil fédéral suisse

Donnerstag, 20 mai 1915.

Protection des intérêts italiens  
en Allemagne par la Suisse.

O r a l .

Le Gouvernement italien a fait demander par son Ministre à Berne, pour le cas où l'Italie participerait à la guerre européenne, si le Gouvernement suisse consentirait à se charger de la protection des intérêts italiens en Allemagne.

I l e s t d é c i d é :

1. de donner une réponse affirmative à la Légation d'Italie.
2. de donner compétence au Département Politique de renforcer par le personnel nécessaire la Légation de Suisse à Berlin.
3. d'ouvrir au Département Politique un crédit "Protection des intérêts italiens en Allemagne" pour toutes dépenses résultant de cette protection.

Extrait de procès-verbal au Département Politique (Chef et Affaires étrangères), au Département des Finances ainsi qu'à Monsieur le Président de la Confédération.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

